



© Norbert Braun / fotograf-berne.ch



Raz de marée !

Voilà longtemps que la gauche et les syndicats n'avaient pas aussi sèchement renvoyé les apôtres du démantèlement social dans les cordes. Plus de 72 % de NON à la baisse des rentes LPP : un score réjouissant et un succès d'envergure qui en appelle d'autres. Pour le PS, bien sûr, mais aussi pour l'avenir de nos assurances sociales.

SALAIRES EXCESSIFS



En refusant d'entrer dans le jeu de l'UDC, le Conseil national a ouvert la voie à la consultation de la population sur l'initiative Minder comme l'exige depuis longtemps le PS. Page 5

PÉNURIE



Dans le domaine de la santé, il y a urgence. Aujourd'hui déjà, il manque près de 5000 diplômé-e-s. Les besoins sont évidents: quelque 25 % de personnel supplémentaire d'ici 2020. Page 8

SANS-PAPIERS



Relancé récemment par la municipalité de Lausanne, le débat autour de la formation post-obligatoire des jeunes dépourvus d'autorisation de séjour prend un caractère national. Page 9

Comprendre les liens.

Economie. Travail. Quotidien.

Cours de formation continue

www.movendo.ch



MOVENDO
L'institut de formation des syndicats

VEUX-TU FAIRE BOUGER LES CHOSES ?

Rejoins le club référendaire du PS !

Les membres du club référendaire s'engagent à récolter au moins 10 signatures en faveur d'une initiative ou d'un référendum lancé par le PS Suisse. Chaque année, ils sont invités à rencontrer des personnalités socialistes dans le cadre d'une manifestation exclusive.



www.clubreferendaire.ch

oui 

- Oui, je souhaite rejoindre le club référendaire du PS
- Je désire plus d'informations sur ce club
- Je désire plus d'informations sur le PS
- Contactez-moi par courriel

Parti socialiste Suisse, Campagnes & communication
case postale 7876, 3001 Berne
tél. 031 329 69 69, fax 031 329 69 70
info@campa.ch

Nom / prénom: _____

Adresse: _____

Courriel: _____

Téléphone fixe ou mobile: _____

Langue de correspondance: Français Italiano Deutsch

Le braquage des rentes a échoué

Plus de 72 % de NON : c'est un camouflet sans équivoque que le peuple a adressé, le 7 mars, aux partisans du démantèlement social. Il veut pouvoir compter sur un système solide et fiable. Le PS se réjouit de constater qu'une large majorité de la population partage ses convictions et puise, dans cette belle victoire, la détermination nécessaire à assainir, dans tous les sens du terme, la prévoyance professionnelle.

C'est que ce résultat est l'expression d'une véritable crise de confiance à l'égard des gérants de fortune et des assureurs vie qui ont détourné, à leur profit, l'argent de notre 2^{ème} pilier. Pour le PS, il s'agit de rétablir de véritables priorités :

- **Plus de transparence :** les assureurs ont usé des caisses de pension comme de gigantesques self-services. Ce dysfonctionnement doit être corrigé.
- **Des dispositions plus strictes en matière de placements :** il faut interdire les placements à hauts risques dans le hedge-funds et les produits structurés et inciter les caisses de pension à investir dans les biens immobiliers et le logement.
- **Une limitation des frais administratifs et des bénéfices :** les profits des assureurs vie doivent être limités et il est impératif que les frais administratifs soient ramenés à un niveau décent.
- **Une autorité de surveillance indépendante :** il faut absolument introduire une séparation entre activités législatives et de contrôle.

Politiquement, ce résultat signifie également que la population ne veut pas entendre parler d'une réduction des rentes du 2^{ème} pilier comme de celles de l'AVS. Cela signifie aussi que lorsque les buts fixés aux prestations ne sont pas atteints, les rentes doivent à nouveau être améliorées. Car celles qui ne sont plus in-

dexées depuis longtemps en fonction du renchérissement ne sont pas les seules à avoir perdu de leur valeur ces dernières années. Depuis l'introduction de l'indice mixte dans les années 80, les rentes AVS ont ainsi pris un retard de 6 % sur l'évolution économique.

Le scrutin du 7 mars marque, dès lors, une coupure dans la politique en matière de prévoyance vieillesse. Pour la première fois, la population s'est prononcée directement et concrètement sur le montant des rentes de vieillesse de la grande majorité des personnes exerçant une activité lucrative. Le résultat confirme de manière impressionnante les objectifs constitutionnels de la prévoyance. Sur la base des réalités actuelles, ceux-ci doivent donc être concrètement reformulés et réalisés. C'est pourquoi, après quinze années perdues pour cause de néolibéralisme, il faut prendre un nouveau départ et se donner des objectifs sociaux, comme ce fut le cas en 1948, avec la création de l'AVS, et en 1972, avec l'instauration du principe des trois piliers.

Enfin, le rejet massif de la baisse des rentes LPP résonne ainsi également comme un avertissement à la droite dans la perspective des nouvelles attaques qu'elle prépare contre nos assurances sociales. Le PS se réjouit de contribuer prochainement à faire échouer de nouvelles coupes sombres dans l'assurance chômage et l'AVS.

Editorial

La stratégie de l'autruche

Pour qui s'intéresse encore un tant soit peu à l'actualité politique, le phénomène – ici comme ailleurs – est en train de prendre des proportions assez ahurissantes. Confrontée à la défaite, à la profonde remise en ques-



tion de ses préceptes, à la vindicte populaire, la droite se réfugie dans l'enfouissement, dans la négation du réel. Les exemples se multiplient, notamment depuis l'éclatement de la crise économique et financière,

mais certains prennent un relief tout particulier quand ils font suite au verdict des urnes. Ainsi, voilà deux dimanches de suite que j'ai été saisi d'une furieuse envie d'agiter violemment ma télévision, dans le vain espoir que ces secousses se transmettent à ceux qui causaient dans le poste et leur dessillent les yeux une bonne fois pour toutes. Didier Burkhalter, tout d'abord, pour sa première réaction de conseiller fédéral au soir d'un scrutin qui a vu près de trois quarts des votant-e-s atomiser son projet de baisse des rentes LPP et qui – ingénument – « ne pense pas que l'on puisse parler de gifle » et considère même cette déroute comme « un encouragement adressé au Conseil fédéral pour régler ensemble et en équipe l'avenir des assurances sociales ». A ce niveau, la mauvaise foi est tout bonnement confondante. La seconde poussée d'adrénaline dominicale est intervenue une semaine plus tard lorsqu'incrédule, j'ai assisté à un hallucinant bal de faux-culs sur les chaînes françaises. Bouche en cœur, la garde rapprochée de Sarkozy s'est livrée à un festival de langue de bois pour soutenir que la déculottée historique que les électrices et électeurs venaient de leur infliger n'en était pas une. A ce stade d'auto-intoxication, la science est impuissante. Ce n'est pas le cas, en revanche, des populations que ces histrions prennent pour autant d'imbéciles. Nul doute que, dans un avenir plus ou moins proche selon les cas, elles sauront encore les rappeler aux principes de la réalité.

Jean-Yves Gentil

IMPRESSUM

Editeur PS Suisse et und Verein SP-Info
Spitalgasse 34, 3001 Berne, Tél. 031 329 69 69,
Fax 031 329 69 70, info@socialiste.ch

Rédaction Jean-Yves Gentil

Production Atelier Kurt Bläuer, Bern



Clin d'oeil à la propagande d'economiesuisse, syndicats et partis de gauche se sont payés une tranche de cake pour célébrer la victoire.



La droite prise en flagrant déni

Finalment, la claque du 7 mars n'aura eu qu'une influence limitée sur les Chambres fédérales saisies de la révision de l'assurance-chômage. Les retouches tardives au bénéfice des jeunes et des chômeurs de longue durée doivent plus à la crainte d'une nouvelle défaite cuisante en votation qu'à une véritable prise en compte de la gravité de la situation. Comme pour le deuxième pilier, c'est donc à la population qu'il reviendra de leur faire entendre raison.

Qu'il s'agisse de la session extraordinaire consacrée au chômage ou de la révision de la LACI, les partis de droite se révèlent décidément totalement hermétiques aux conséquences de la crise économique et refusent pratiquement toutes les mesures susceptibles d'en atténuer la rigueur pour les personnes sans emploi. Pour eux, les chômeuses et les chômeurs sont tous des fainéants, qui ne trouvent pas d'emploi parce qu'ils ne cherchent pas suffisamment, parce qu'ils ne sont pas assez flexibles, parce qu'ils font la fine bouche. Il suffit donc de brandir le bâton, de supprimer les prestations de l'assurance-chômage, pour régler le problème. Le PS condamne vigoureusement leur obstination à condamner les premières victimes de la récession à une double peine.

Pour sa part, il revendique une assurance-chômage digne de ce nom ainsi qu'un filet de sécurité sociale que tout salarié est en droit d'attendre de son Etat. Mais la majorité parlementaire de droite ne partage pas ce point

de vue et se contrefiche du sort des quelque 170 000 chômeurs que compte actuellement notre pays. Les mesures de démantèlement décidées par le Parlement frapperont de plein fouet les jeunes en recherche d'emploi et les chômeurs de longue durée et les cantons ne pourront plus allonger la durée maximum d'octroi des indemnités journalières de 400 à 520 jours en cas de chômage élevé.

Ce démantèlement des prestations ne générera qu'une faible augmentation des recettes, alors que les cotisations ont déjà nettement baissé. Pourtant, le rôle d'une assurance-chômage, a fortiori en période de crise, est justement d'être fiable et performante. La situation actuelle démontre qu'en cas de récession et contrairement à l'idéologie de démantèlement prônée par la droite, la durée des indemnités journalières doit être incontestablement augmentée. Si ce n'est pas le cas, c'est l'aide sociale qui doit prendre le relais. Avec des conséquences néfastes sur la réintégration des demandeurs d'emploi sur le marché de l'emploi comme sur les finances cantonales et communales.

Pour le PS, une assurance-chômage solide peut être financée sans problème par une hausse modérée des cotisations salariales et une élévation du plafond de cotisation comparable à celle qui a cours pour l'AVS. Cela permettrait, en outre, d'éponger plus rapidement le déficit de l'AC. Ce projet de révision détruit donc l'équilibre entre flexibilité et protection sociale. En pleine crise, elle sanctionne les chômeurs qui ne sont ni la cause, ni les responsables de cette débâcle. Il est inadmissible que les salariés soient les seuls à payer les pots cassés de la crise, après que l'Etat a renfloué les

poches des responsables de la banqueroute à coups de milliards.

Nul doute que la majorité de la population perçoit bien, elle, une menace sur son niveau de vie, sur la sécurité de l'emploi. Elle sait la nécessité de maintenir un filet social solide, de fixer des règles sans équivoque pour garantir à chacun une place dans la société. Ce que les partis de droite présentent comme des sacrifices pour l'avenir ont tout d'une politique cynique et irresponsable. Pour faire obstacle à cette révision si injuste de l'assurance-chômage, le PS va donc recourir au referendum, afin que ce soit le peuple qui ait le dernier mot. La récolte de signatures va débuter tout prochainement et nous vous appelons à y participer. Le scrutin devrait vraisemblablement encore se tenir cette année.

Justice fiscale

N'en déplaise à la majorité du Parlement qui l'a promptement balayée, l'initiative socialiste « pour des impôts équitables » demeure un outil primordial pour mettre fin aux abus de la concurrence fiscale entre cantons. Résultat de cette compétition absurde : ce sont les personnes qui ne disposent que de revenus modestes ou moyens qui sont préférentiellement taxées, puisque cette concurrence fait perdre d'importantes recettes aux cantons qui ne peuvent s'aligner. Ce sera donc, en définitive, à la population de se prononcer sur un texte qui interdit les taxations dégressives et fixe un taux d'imposition minimal pour les plus hauts revenus et les plus grandes fortunes. Sans doute d'ici la fin de l'année.

Salaires excessifs : voter au plus vite

En refusant d'entrer dans le jeu de l'UDC, le Conseil national a ouvert la voie à une rapide consultation de la population sur les rémunérations abusives comme l'exige depuis longtemps le PS. Le détour par la révision du droit des actionnaires aurait – en faisant l'impasse sur une votation populaire – incontestablement ralenti ce processus tout en atténuant la portée du dispositif. Carlo Sommaruga

Les bonus, parachutes dorés et autres rémunérations sont l'expression et les instruments de ce que le prix Nobel d'économie Joseph Stiglitz qualifie de règne de la cupidité. Pire en fait, ce sont les instruments de la rapacité institutionnalisée. Une rapacité érigée en normalité par les milieux économiques, financiers et leurs valets politiques. Elle est à l'origine de la crise et du chômage qui touche notre pays, mais aussi de la colère populaire. Colère justifiée. Colère que partage le PS.

Comment, en effet, ne pas s'indigner de l'injustice sociale criante générée par cette pompe à fric des dirigeants d'entreprises? A l'exemple de Daniel Vasella et ses 42 millions de francs annuels. Ces salarié-e-s qui, jamais de leur vie, ne gagneront ce que certains patrons gagnent en une année ont raison. Car lorsqu'ils se trompent d'une unité sur un décompte d'heures de travail ils sont accusés d'abus, alors que ceux qui encaissent des dizaines de millions sans réelle contre-prestation sont promus comme les nouvelles stars de la société par les médias qui leur sont acquis. Ces salarié-e-s n'en peuvent plus de voir leur outil de travail bradé en faveur de la captation de boni mirobolants par les dirigeants d'entreprises.

Cette colère, c'est aussi celle des contribuables qui voient la Confédération aligner 66 milliards de francs pour sauver l'UBS alors que les responsables de cet établissement se sont gorgés sans être inquiétés ni par la justice, ni par la banque elle-même. Les contribuables sont aussi écoeurés de voir des milliards de francs versés sous forme de bonus alors que

l'UBS survit uniquement grâce à l'aide publique et qu'elle présente des déficits.

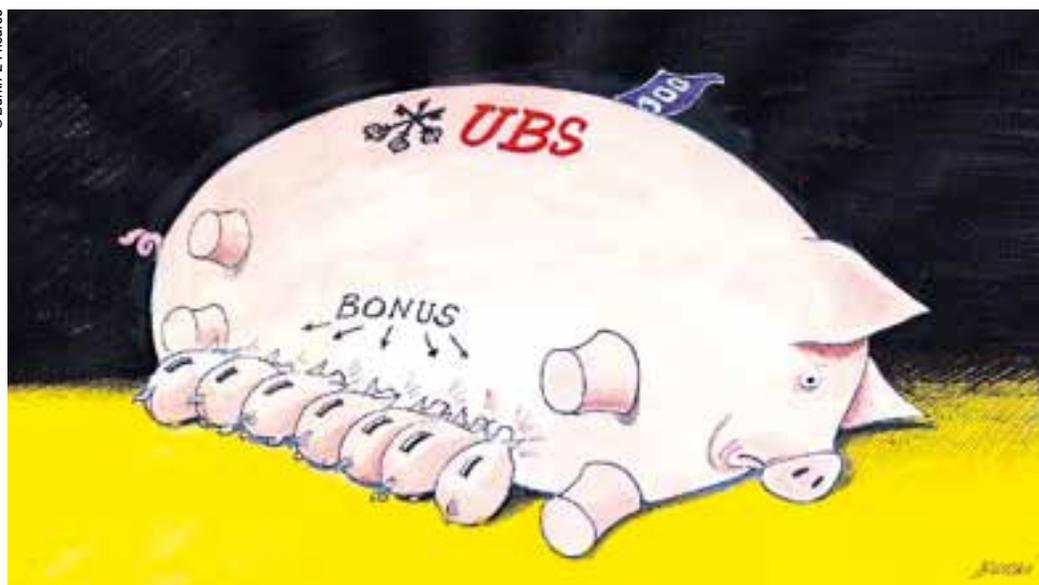
Cette exaspération d'une écrasante majorité de la population est méprisée par les milieux financiers et les manœuvres de l'UDC pour éviter le vote populaire sur l'initiative Minder. C'est tout de même ahurissant de voir les premiers responsables de la crise économique, ceux qui profitent de rémunérations abusives, renverser les responsabilités et affirmer péremptoirement que c'est la réglementation des bonus qui est abusive.

Il est grand temps d'agir. Non seulement pour répondre à cette colère, mais pour mettre concrètement de l'ordre dans un domaine qui menace la substance même des entreprises et plus généralement notre économie.

Agir rapidement et démocratiquement pour des règles fermes sur la transparence et sur les conditions de rémunérations des dirigeants d'entreprises cotées en bourse a constamment été la ligne du PS. Les salaires excessifs, les parachutes dorés, les bonus indécents et sans contrepartie doivent disparaître. C'est en soumettant immédiatement l'initiative contre les rémunérations abusives en votation que nous réussirons à imposer ces nouvelles dispositions.

Aujourd'hui, la tactique de l'UDC relève du pathétique. Le roi est nu. Ses contorsions ne peuvent plus cacher que, derrière son discours de champion des droits populaires, Blocher joue le sous-marin d'économiesuisse et des dirigeants des grandes entreprises, ses amis de longue date. Objectif: torpiller toute réglementation efficace des bonus et parachutes dorés. Et que penser de Monsieur Minder lui-même qui jurait de son refus de retirer son initiative et de sa volonté tout aussi inébranlable de voir le peuple se prononcer avant de retourner sa veste sous la pression de l'UDC. Heureusement, grâce à sa constance et à sa détermination, la stratégie du PS a prévalu pour aboutir au seul choix cohérent: celui d'une consultation sur l'initiative et un contre-projet direct.

Reste qu'il ne s'agit que d'une première étape pour plus de justice sociale dans les entreprises. La seconde passe par l'initiative «1:12» de la Jeunesse socialiste. La récolte de signatures bat actuellement son plein. Quatre mois après son lancement, l'initiative dispose déjà de plus d'un tiers des paraphes nécessaires.



DE VRAIS GORETS

Décidément pas gênée la direction de l'UBS. A la veille de la poursuite du débat du Conseil national sur l'initiative Minder, elle n'a pas hésité à publier le volume des juteux bonus que percevront ses dirigeants pour leurs prouesses de 2009. Au total, la somme des rémunérations de la direction (près de 70 millions de francs) est ainsi multipliée par sept par rapport à 2008, année du sauvetage de la banque par la Confédération. Alors que la présidence du Conseil des Etats se prend pour John Wayne dans Fort Alamo, on peut sincèrement s'interroger sur le temps qu'il faudra encore pour instaurer enfin une Commission d'enquête parlementaire sur cette affaire. Tout indique que l'UBS, confite dans son arrogance, se refuse toujours à tirer les leçons de sa débâcle et renoue avec la culture du self-service. Même les principaux responsables de ses difficultés – à l'abri de la justice malgré les efforts du PS – sont invités à la fête. Aux dernières nouvelles, la décision sur la constitution de cette fameuse CEP n'interviendra pas avant la session d'été. Amplement le temps – si ce n'est déjà fait – de passer les plus intéressants documents au broyeur.

carlo.sommaruga@pssuisse.ch,
conseiller national (GE)



Energies renouvelables : le PS prend l'initiative

Validée par le Congrès du PS Suisse en octobre dernier, l'initiative socialiste « De nouveaux emplois grâce aux énergies renouvelables » a passé les fourches caudines de la Chancellerie fédérale et n'attend désormais plus que votre signature. En tablant sur la création de postes très qualifiés, elle représente un investissement d'avenir pour l'emploi tout en constituant une réponse particulièrement appropriée à la crise économique et financière.

Si la Suisse se convertit massivement aux technologies propres – solaire, vent, géothermie, biomasse – pour sa production d'énergie, elle peut envisager la création de 100 000 nouvelles places de travail en l'espace d'une vingtaine d'années. De multiples PME profiteront des investissements consentis, en particulier dans les régions périphériques où le potentiel des énergies renouvelables est aussi considérable que peu exploité.

La production énergétique du futur passe incontestablement par les énergies renouvelables comme par l'exploitation rationnelle et efficace de l'énergie produite. L'initiative en fournit justement les conditions-cadre

À VOS STYLOS

Il est possible, dès à présent, de récolter des signatures en faveur de notre initiative populaire « De nouveaux emplois grâce aux énergies renouvelables ». Un site Internet spécial est à votre disposition à l'adresse : www.initiative-cleantech.ch. Vous y trouverez notamment un argumentaire ainsi que d'autres informations relatives à ce texte. Vous pouvez également y passer commande d'affiches, formulaires de récoltes et autres autocollants. Ce matériel est évidemment fourni gratuitement par le PS Suisse.

100'000 nouveaux emplois grâce aux énergies renouvelables.

INITIATIVE CLEANTECH

oui

PS

nécessaires. Dans l'UE, la production d'électricité est déjà assurée de manière substantielle par les énergies renouvelables sur lesquelles se basent plus de 60 pour cent des installations nouvellement créées. Pour sa part, la Suisse bénéficie d'un avantage supplémentaire grâce à l'énergie d'origine hydraulique. Cela signifie que, dans notre pays, le potentiel des énergies renouvelables est de loin supérieur à la consommation. Et si nous parvenons à exploiter plus intelligemment les sources d'énergie indigènes, nous préserverons l'environnement tout en réalisant des économies. C'est la raison pour laquelle l'initiative exige notamment que la meilleure technologie disponible soit appliquée aux nouveaux bâtiments, véhicules et appareils.

Dans le domaine des énergies renouvelables, les vocations se multiplient. A ce jour,

pas moins de 5000 projets de production d'énergie sont inscrits sur liste d'attente auprès de l'Office fédéral de l'énergie dans l'espoir d'obtenir une subvention alors que les investissements privés se chiffrent en milliards de francs. Seulement voilà, si – en matière de recherche et développement dans ce secteur – la Suisse figure incontestablement dans le peloton de tête sur le plan international, la taille de notre marché intérieur souffre de la comparaison. Avec nos voisins par exemple. Ainsi, la plupart des producteurs européens de cellules photovoltaïques se situent en Allemagne bien que nombre de brevets soient helvétiques. Preuve s'il en est que nous n'exploitons pas assez notre savoir-faire, ni notre marge de manœuvre financière. D'où l'intérêt primordial de l'initiative socialiste dont l'objectif est justement la mise en œuvre des incitations nécessaires.

Toutes les deux semaines, dans le monde entier, il se construit assez d'éoliennes pour produire autant d'énergie qu'une centrale nucléaire. Les cellules photovoltaïques deviennent toujours meilleur marché. En une journée, l'Allemagne construit autant d'installations solaires que la Suisse en une année. Les princi-

pales puissances économiques, à commencer par Berlin et Washington l'ont bien compris : pour jouer dans la cour des grands, il faut devenir un acteur de premier plan dans le secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, un marché où les chiffres d'affaire croissent de manière exponentielle. Si la Suisse entend s'y profiler non seulement au niveau de la recherche mais aussi de la production, elle doit absolument se réveiller. Politiquement et économiquement, nous en avons les moyens. Saisissons notre chance !

delphine.probst@pssuisse.ch



Le Conseil fédéral lâche les familles !

Alors que la Suisse manque de places d'accueil pour enfants dans de très nombreuses régions, la Confédération ignore les besoins de nombreuses familles et remet en cause son programme d'encouragement financier à la création de places d'accueil. Mu par une fixation sur les coupes budgétaires qui résultent essentiellement de cadeaux fiscaux aux contribuables les plus aisés, le Conseil fédéral coupe brutalement tout soutien aux crèches et aux accueils extrascolaires et compte attendre près d'une année avant de reprendre un programme sous forme de modèle réduit. Jean-François Steiert

Le programme d'encouragement fédéral à permis la création de places d'accueil extra-familial est un succès : plus de 25'000 places créées en sept ans, ce qui a permis une augmentation de l'offre de plus de 50 pour cent. Malgré cela, la demande reste importante, et de nombreuses communes connaissent encore de longues listes d'attente. Pourtant, contrairement à ce que prétendait encore le Conseil fédéral il y a deux ans – Pascal Couchepin s'opposait alors à un nouveau crédit pour le programme en prétendant qu'il y avait trop d'argent et que la demande serait insuffisante - le programme fédéral d'encouragement a suscité progressivement une forte dynamique dans les communes. C'est ce moment que choisit le Conseil fédéral pour annoncer début mars 2010 que le deuxième crédit de 120 millions de francs prévu jusqu'au 31 janvier 2011 est épuisé : les associations locales, les communes et les parents n'ont qu'à se débrouiller...

Plus un sou pour les accueils extrascolaires !

Parallèlement, le Conseil fédéral a publié un message pour un troisième crédit, pour les années 2011 à 2015, que le Parlement l'a contraint d'adopter sur la base d'une motion d'origine socialiste. Alors que les 120 millions de l'actuel crédit viennent de s'avérer insuffisants pour la période de quatre ans en cours, le Conseil fédéral poursuit néanmoins sa politique de coupes

à tous crins et réduit d'un tiers le montant pour la période suivante : avec ces 80 millions, il prévoit de soutenir uniquement les crèches et de couper toute subvention pour les accueils extrascolaires, prétextant les places d'accueil prévues dans l'accord HarmoS. Ce faisant, le Conseil fédéral omet juste de préciser que les cantons ont été incités à créer des places d'accueil et à inclure cet objectif dans l'accord HarmoS suite à une demande de la Confédération et une promesse de soutien financier ! Une telle attitude est contraire à la bonne foi et jette inutilement de l'huile sur le feu allumé par les adversaires de l'harmonisation scolaire. Dans la même approche de politique des caisses vides et de réduction systématique de ses activités, le Conseil fédéral prévoit d'autre part de réduire la durée de soutien aux institutions d'accueil de trois à deux ans et de ne subventionner que les places créées par de nouvelles institutions. Cette dernière mesure punit les institutions existantes qui souhaiteraient augmenter leur nombre de places et incitera de manière absurde les communes à multiplier le nombre d'institutions.

Avec le soutien d'associations de parents,

« Pour le Conseil fédéral, les associations locales, les communes et les parents n'ont qu'à se débrouiller ... »

de communes et des cantons, le PS a déposé des interventions parlementaires pour relancer un programme d'encouragement de places d'accueil digne de ce nom. Les prochaines semaines montreront si les partis qui se disent « de la famille » sauront surmonter leurs dogmes de politique financière pour soutenir l'élément essentiel de toute politique familiale que constituent les crèches et les accueils extrascolaires.

Jean-francois.steiert@pssuisse.ch,
conseiller national (FR)



Du gâchis

Le redoutable timing, à un mois des élections cantonales bernoises, des révélations sur le renvoi devant la justice du conseiller national Ricardo Lumengo pour présomption de



fraude électorale n'aura pas échappé aux observateurs avertis. Pas plus d'ailleurs que l'impact tout relatif de ces éventuelles manipulations sur l'issue du scrutin. Il n'en demeure pas moins que cette erreur – reconnue et regrettée – tombe mal pour quelqu'un qui aurait dû savoir qu'il serait perpétuellement soumis au scanner de ses adversaires. Rude expérience que celle du cordon sanitaire pour un néophyte à valeur exemplaire. Avant, peut-être, une mise en quarantaine de la politique helvétique que socialistes.ch ne lui souhaite pas, au contraire du courage nécessaire à affronter cette épreuve.

Marche mondiale

Quelque 8000 personnes ont répondu, le 13 mars à l'appel de plus de 50 organisations féminines, partis et autres associations pour participer, à Berne, à la 3^{ème} Marche mondiale des femmes. Sur la Place fédérale, divers thèmes ont été abordés comme la violence domestique, le démantèlement social, l'égalité des sexes dans la profession et l'éducation ou encore les droits des migrant-e-s. Cette manifestation faisait partie intégrante d'une campagne initiée dans plus de 50 pays. Prochain moment fort : le rendez-vous européen du 30 juin à Istanbul en faveur d'une Europe ouverte et solidaire. En octobre, des femmes du monde entier se rencontreront au Sud-Kivu (République démocratique du



Congo) afin de donner sur toute la planète une voix aux femmes de cette région, qui se battent pour une paix durable, ainsi qu'en mémoire des milliers de femmes victimes des viols les plus brutaux lors du conflit qui a ensanglanté cette région.

Formation des professions de la santé : immenses défis à relever et vite !

Le colloque du PS Suisse sur la santé s'est penché, en février dernier, sur la problématique de la pénurie dans les professions de la santé, les mutations actuelles dans ces professions, les conditions de travail et les perspectives à l'horizon 2020. Le diagnostic est préoccupant. Josiane Aubert

Actuellement, le système suisse de santé vit grâce à l'apport d'un pourcentage important de personnel étranger dans tous les secteurs des soins. Il faut se rendre à l'évidence, la Suisse ne forme pas assez, et ceci dans toutes les catégories de personnel: les aides en soins (AF), les assistant-e-s en soins et santé communautaire (CFC), le personnel en soins infirmiers, les médecins. Chaque année, le déficit du personnel infirmier augmente de 2400 personnes, et autant pour les assistant-e-s en soins ... Chez les médecins de famille ou de premier recours, la situation est aussi très problématique: dans les dix prochaines années, la moitié d'entre eux seront à la retraite. Il faut 1000 nouveaux médecins chaque année pour assurer le renouvellement; toutes ces dernières années, seuls 600 à 700 reçoivent leur diplôme! Ce phénomène explique l'arrivée massive de médecins étrangers. La situation est grave: la Suisse, un des pays les plus riches de la planète, se permet d'utiliser le potentiel de médecins et d'infirmières/infirmiers formés dans les pays voisins, créant un appel d'air qui est comblé par un jeu de dominos extrêmement malsain, dont les pays les plus pauvres font finalement les frais. Maintenir consciemment une telle situation est éthiquement inacceptable.

Les nouveaux systèmes de tarification au forfait par cas (DRG), en phase d'introduction dans les hôpitaux, auront pour effet que les séjours hospitaliers seront encore plus courts que maintenant, nécessitant une prise en charge professionnelle beaucoup plus lourde des patients au niveau des CMS et des EMS. L'augmentation des personnes âgées et très âgées, et celle des patient-e-s avec polyopathologies soignés par les CMS, contribuent aussi à une mutation dans l'organisation des soins. Nous devons réfléchir à de nouveaux modes de répartition des tâches entre médecins de premier recours et personnel infirmier.

La perte de personnel par abandon précoce de la profession doit aussi être analysée: ces métiers de la santé sont hautement féminisés; une pénibilité importante, des salaires peu attractifs et des horaires difficilement conciliables avec une vie de famille sont des facteurs négatifs. Comment pérenniser ce personnel qualifié ou lui permettre de réintégrer la profession après une pause «famille»? Les perspectives d'évolution de carrière telles que celles proposées dans les HES avec l'introduction du master, couplées avec des améliorations substantielles des conditions de travail

sont des pistes intéressantes, mais qui nécessitent des moyens financiers adéquats.

Jusqu'à ce jour, les coûts de formation n'ont pas été pris en compte systématiquement et les places de stages ou d'apprentissage manquent. Une grande bataille autour des coûts des formations se profile entre les institutions de soins, les hôpitaux, les cantons, la Confédération. Un des symptômes de ce combat est le positionnement de la formation des infirmières-infirmiers: entièrement en HES en Suisse romande avec bachelor à la clé et inscriptions records ces dernières années; essentiellement en Ecole Supérieure en Suisse alémanique, ce qui évite à la Confédération de mettre la main au porte-monnaie, mais rencontre un succès mitigé auprès des jeunes.

Aux politiques de trouver rapidement des solutions à ces problèmes complexes. Il est irresponsable de se cacher derrière le fédéralisme, l'autonomie des universités et des cantons et la liberté des «entreprises» de soins pour en rester au statu quo. C'est aujourd'hui qu'il s'agit de former les soignant-e-s qui s'occuperont de nous dans une décennie!

josiane.aubert@pssuisse.ch,
conseillère nationale (VD)



CAISSE UNIQUE



La même séance a également planché sur le projet de caisse maladie unique. Le point avec le conseiller

national et vice-président du PS Stéphane Rossini.

Nous préparons une alliance avec les milieux qui se sont opposés en 2008 au contre-projet à l'initiative UDC pour la privatisation du système de santé. C'est-à-dire les différentes associations des professionnels et acteurs de la santé, les consommateurs, les cantons et les partis de gauche. Il s'agit de constituer un front large, qui ne soit pas

seulement politique pour porter l'ensemble de ce processus.

Quelles sont les pistes principales?

L'idée générale est de mettre sur pied une véritable caisse nationale publique d'assurance-maladie. Comme dans toutes les assurances sociales, il y aura des organes régionaux qui procéderont à la gestion opérationnelle, à savoir affilier la population, déterminer les coûts, prélever les primes et payer les soins. Les primes seront strictement liées aux coûts du canton. L'organisme central définira les règles générales sur la base de la LAMal, gèrera les réserves, éventuellement un futur pool de hauts

risques, etc. L'ambition de la démarche doit s'inscrire dans la perspective d'une politique nationale de la santé et d'une simplification du système. L'avantage d'une structure nationale est de développer des pratiques uniformes partout en Suisse.

Le PS abandonne la prime fixée en fonction du revenu ?

La prime en proportion du revenu reste un objectif essentiel. Nous travaillons sur ce thème au niveau de la loi. Si cela devait être impossible à réaliser, il s'agira de solliciter à nouveau le Peuple par une initiative populaire. Pour l'heure, il s'agit surtout de tirer les leçons de l'échec de

2007. Plusieurs milieux favorables à une caisse unique le sont parce que l'on traite de la structure. Les professionnels de la santé ou certains élus bourgeois reconnaissent les problèmes des pratiques actuelles et les effets pervers et injustices qui en découlent. Ils ne seraient pas si ouverts sur la question du financement où les divergences seraient plus fortes.

Quel calendrier se profile ?

Il est prévu de finaliser d'ici fin juin une alliance constituée formellement en association et, si le front est fort et les moyens suffisants, de lancer la récolte des signatures en octobre prochain, après l'annonce des primes 2011.

Sans-Papiers : agir maintenant !

Plus on avance, plus nous voyons des positions détestables se profiler en rapport avec des gens acculés à l'exil, puis leurs descendants à devenir des « Sans-Papiers ». Je commence ces deux mots par une majuscule puis les lie avec un trait d'union parce que d'abord se cachent derrière ces mots des Êtres Humains et qu'ensuite un lien doit se créer entre eux et nous-mêmes.

Eric Voruz

En effet, il est grand temps d'aller à contre-courant d'un populisme aussi dangereux qu'inutile et de démontrer qu'une politique sécuritaire à outrance tue la sécurité sous toutes ses formes. Si l'on ne s'attaque pas aux réels problèmes, rien ne sera résolu et les lois sécuritaires que la droite et son extrême nous imposent n'y changeront rien.

Concernant l'accès à l'apprentissage pour les jeunes Sans-Papiers, la décision de la Municipalité de Lausanne ouvre une sacrée brèche et avec raison. Comment peut-on laisser tomber des jeunes ayant effectué tout ou partie de leur scolarité obligatoire dans notre pays? Comment pourrait-on leur reprocher d'être né-e-s en Suisse ou d'être arrivé-e-s dans leur tout jeune âge parce que leurs parents étaient contraints à y demander asile? La question des Sans-Papiers doit donc être réglée au plus haut niveau. Et ce n'est pas sans coïncidence que diverses motions à ce sujet aient passé la rampe à une (faible) majorité du Conseil national lors de sa session extraordinaire consacrée à la migration.

Ce débat remet met en quelque sorte « l'église au milieu du village » car ces diverses motions ont été déposées suite aux interventions incessantes des associations régionales et cantonales pour les Sans-Papiers que relaye la Plateforme nationale que j'ai le plaisir de présider. Au niveau national justement, j'essaie avec mon équipe de constituer une sorte de « lobby » au sein des Chambres fédérales, ce qui n'est pas facile au vu de l'état d'esprit qui y règne actuellement. Cependant, à la veille du débat sur la migration, j'ai organisé une conférence de presse avec une délégation de la Plateforme en y invitant les motionnaires. Cela a eu un fort écho dans la presse du lendemain ce qui a peut-être permis d'avoir un débat plus serein au Parlement.

J'ajoute encore qu'une délégation de cette plateforme a été reçue par la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf afin de lui soumettre les problèmes posés par la situation des quelques cent mille Sans-Papiers résidant en



Suisse et souvent appelés par l'économie, et évoquer des cas bien précis qui, à notre sens, doivent être solutionnés rapidement. Je dois dire que lors de cet entretien, j'ai été « déçu en bien » car la conseillère fédérale s'est révélée réceptive et le temps qui nous a été consacré a même été largement dépassé. N'a-t-elle pas par ailleurs déclaré publiquement qu'elle n'était pas opposée à l'accès à l'apprentissage pour les jeunes Sans-Papiers? Oh, ne soyons pas naïfs! Eveline Widmer-Schlumpf est bien assez dure s'agissant de l'application de la loi sur l'asile et celle sur les étrangers. Mais lorsqu'on peut entre-ouvrir une porte, il faut s'y engouffrer !

Ceci posé, cette victoire de la gauche et du centre (d'où sont venus motions et postulat), doit être entretenue jusqu'à ce qu'elle soit définitive. Le chemin est encore long pour gagner cette bataille en vue de régulariser les Sans-Papiers dans leur ensemble. Il en va aussi de la sécurité des personnes concernées et d'une attitude responsable de notre part.

eric.voruz@pssuisse.ch,
conseiller national (VD)



LAUSANNE : PIONNIÈRE ROMANDE



Le fait qu'un grand nombre de personnes vivent en Suisse sans autorisation de séjour est une réalité que les autorités des villes doivent savoir gérer. Lausanne a fait une étude en 2002 pour cerner ce phénomène et a proposé, en 2005, des mesures visant à permettre à tout un chacun de bénéficier d'un accès aux besoins fondamentaux, notamment en matière d'accès aux soins et à l'alimentation, en concertation avec les différentes associations caritatives.

Elle a également mis en place les mesures permettant aux enfants mineurs sans-papiers de bénéficier des mêmes prestations que tous les autres enfants, conformément aux engagements pris par la Suisse lors de la signature de la Convention internationale des droits de l'enfant.

Constatant que les enfants désireux de s'engager dans une formation professionnelle pouvaient le faire dans le cadre du gymnase et non par la voie de l'apprentissage, que les propositions visant à supprimer cette discrimination trouvaient peu d'échos, la Municipalité rose-rouge-verte a proposé au Conseil communal d'ouvrir des places d'apprentissage aux mineurs sans-papiers ayant terminé la scolarité à Lausanne, en s'engageant à faire tout son possible pour modifier la législation en vigueur. La ville de Genève a décidé d'adopter la même attitude : reste à espérer que d'autres suivent.

oscar.tosato@lausanne.ch, municipal



© Ex-Press

Jeux vidéo : la censure contre la violence ?

Comment lutter contre la violence domestique ? Au début du XX^e siècle, aux Etats-Unis, les « Ligues de tempérance » proposaient d'interdire la vente et la consommation d'alcool. Le raisonnement était simple, et apparemment de bon sens : les hommes qui battaient leurs femmes étaient très souvent ivres au moment des faits. Quoi de plus conséquent, alors, que de bannir simplement la bière, le vin et le whisky ? On connaît la suite : 13 ans de prohibition, mais surtout de développement de la contrebande, du crime organisé et des réseaux de vente d'alcool frelaté. Sans diminution de la consommation, ni de la violence domestique. Benoît Gaillard

Diverses propositions émergent aujourd'hui pour interdire les jeux vidéo violents, avec pour cible principale les First person shooters (FPS) dans lesquels le joueur incarne un héros armé. Elles présentent malheureusement le même défaut de raisonnement que la conception de la violence domestique ayant conduit à la Prohibition aux Etats-Unis, puisqu'elles se trompent à la fois de cibles et de moyens pour agir.

La volonté d'interdire les jeux vidéo violents se fonde sur le lien supposé entre la consommation de tels jeux et le passage à l'acte de certains jeunes. Il faut d'une part rappeler que ces

jeunes n'ont pas tué leurs camarades avec des armes virtuelles. C'est l'occasion de dénoncer l'hypocrisie d'une droite qui vote l'interdiction des jeux vidéo violents mais refuse d'agir sérieusement pour contrôler les armes en circulation. Il faut dire que les tireurs et fabricants d'armes font, eux, du lobbying avec de l'argent réel ...

Quant à l'effet réel des jeux vidéo sur les passages à l'acte ou sur l'agressivité, il est nécessaire de l'envisager dans notre propre cadre d'analyse. Le fait de jouer à un jeu vidéo contenant des représentations de violence n'engendre pas plus automatiquement le comportement violent que le fait d'être étranger n'engendre le comportement criminel. Les études scientifiques réalisées à ce sujet laissent d'ailleurs planer un doute sur le sens de la corrélation : sont-ce les jeunes les plus agressifs qui jouent le plus aux jeux vidéo, ou l'inverse ? La réponse n'est pas tranchée. Une chose est sûre, en revanche : l'encadrement parental ou éducatif est un facteur plus déterminant que la violence du jeu lui-même. C'est là-dessus que doivent porter les efforts.

Il est d'autant plus utile de réfléchir sur les manières d'encadrer les jeux vidéo violents qu'une interdiction aurait des conséquences nulles, ou même probablement néfastes, notamment en matière d'accessibilité réelle. Sous la prohibition, un réseau de distilleries illégales et de bars clandestins s'est rapidement mis en place. Pour distribuer des jeux vidéo déclarés illégaux, toute l'infrastructure existe déjà, avec une implantation très large ... Autant dire qu'une interdiction aurait peu d'effets concrets. Pire encore, si certains jeux devaient être prohibés, l'attrait de l'interdit s'ajouterait à celui de la gratuité, augmentant encore l'intérêt qui serait porté à ces jeux vidéo.

Violence domestique et violence des jeunes sont deux phénomènes graves contre lesquels il faut lutter. Prévenir la première par la prohibition de l'alcool s'est avéré inefficace. Empêcher la seconde par la censure des jeux vidéo relèverait de la même erreur. À des interdictions à l'emporte-pièce qui élargissent le fossé entre générations, il est temps de préférer une approche globale de la violence dans les médias et dans la société. La recherche de vraies solutions est à ce prix.

PETITION

Au côté d'autres formations et organisations, la JS Suisse a lancé une pétition contre l'interdiction des egoshooters et pour une culture des jeunes autonome. Elle peut être signée en ligne à l'adresse : www.pro-jugendkultur.ch

benoit.gaillard@ps-lausanne.ch,
JS-Vaud, secrétaire du PS lausannois



AGENDA

PS Suisse www.pssuisse.ch

- Vendredi 28 mai: Casino, Frauenfeld: Conférence de coordination
- Samedi 29 mai: Casino, Frauenfeld: Assemblée des délégué-e-s
- 31 mai – 18 juin: Session d'été

Femmes Socialistes Suisseswww.ps-femmes.ch

- Samedi 27 mars: Reitschule, 10h15 – 16h, Berne: Coordination des Femmes (CoFa), en présence de Silvia Schenker (conseillère nationale, BS), Pierre-Yves Maillard (chef du Département de la santé et l'action sociale, VD) et Beat Ringger.

JS Suisse www.jss.ch

- Samedi 27 mars: 9h – 18h: Journée de récolte nationale – Initiative 1:12
- Vendredi 2 avril, 13h – lundi 5 avril 12h: Elm (GL), Easterschool
- Samedi 15 mai: 12h – 17h30: Assemblée des délégué-e-s (lieu à déterminer)

Genève www.ps-ge.ch

- Samedi 20 mars: Salle des Fêtes

du Lignon 9h30 – 19h: Congrès du PSG (AG ordinaire)

- Dimanche 21 mars: Elections complémentaire à Thônex
- Lundi 22 mars: Local du PSG, 12h30: Commission judiciaire
- Lundi 22 mars: Local du PSG, 20h: Comité directeur
- Mercredi 24 mars: Local du PSG, 18h, AG JS genevoise
- Jeudi 25 mars: Local du PSG, 19h: Socialiste pour l'interdiction des licenciements
- Jeudi 22 avril: Local du PSG, 20h30: Commission urbanisme

Valais romand www.psvr.ch

- Mardi 23 mars: Salle communale, 20h, Vouvry: le PS à l'écoute de la population valaisanne en présence d'Esther Waeber-Kalbermatten, Stéphane Rossini et Jean-Henri Dumont. Thèmes: intégration, politique sociale, transports publics et relations intercommunales.
- Mardi 13 avril: Maison socialiste, 19h, Sion: Réunion du bureau exécutif

- Jeudi 22 avril: Maison socialiste, 18h30, Sion: Réunion du bureau exécutif
- Jeudi 22 avril: Maison socialiste, 20h, Sion: Réunion du comité cantonal

Vaud www.ps-vaud.ch

- Samedi 17 avril: Salle aiglone, 14h, Aigle: Congrès ordinaire du PSV – renouvellement du Comité directeur et des délégué-e-s PSS
- Samedi 24 avril 2010: Maison du Peuple, salle Jean-Villard Gilles, 9h – 16h, Lausanne: Formation sur l'initiative Cleantech et le développement des énergies renouvelables dans les communes. Inscription obligatoire auprès du secrétariat du PSV

Neuchâtel www.psn.ch

- Mardi 23 mars: Université, Auditorium de la Faculté de Droit (Av. du 1^{er} mars 14), 20h, Neuchâtel: Meeting contre la révision de la loi sur le chômage avec Christian Levrat et Jacques-André Maire

- Mercredi 24 mars: Salle Unia, 20h: AG du PSLN
- Lundi 29 mars: Secrétariat cantonal, 20h: Rencontre des Femmes socialistes neuchâteloises
- Mardi 20 avril: Salle du CG, 20h, Saint-Aubin-Sauges: Conférence de Jacques-André Maire, conseiller national: Quelle formation professionnelle pour notre jeunesse? Système dual ou en école?

Jura bernois www.psjb.ch

- Dimanche 28 mars: élections cantonales
- Lundi 12 avril: Restaurant du Cerf, 20h, Tramelan: AG & séance de fraction, Objets du Conseil Général du 19 avril 2010
- Vendredi 21 mai: Restaurant du Cerf, 18h – 19h, Tramelan: Soirée remue-ménages

Jura www.psju.ch

- Jeudi 25 mars: Café du Soleil, 20h, Saignelégier: Congrès ordinaire du PSJ avec la participation de Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat PS/VD

« Marche de Pentecôte contre l'énergie nucléaire »

Le PS Suisse soutient la « marche de Pentecôte contre l'énergie nucléaire » et vous invite à y participer nombreuses et nombreux. Cette action vise à réaffirmer notre volonté de sortir du nucléaire, d'empêcher la construction de nouvelles centrales et d'encourager les énergies renouvelables.

Déroulement de la journée du 24 mai 2010

- 12h30: début de la manifestation à Müllidorf, près de Gösigen
- 13h30: départ en direction d'Olten
- 16h00: arrivée à Olten
- 17h00: trajet de retour

Le nucléaire n'est pas seulement dangereux mais surtout coûteux

L'énergie nucléaire présente des risques insupportables. La prospection met en danger les populations qui vivent dans les régions uranifères. Les réacteurs ne sont pas à l'abri d'incidents qui peuvent dégager de la radioactivité dont la prolifération peut se révéler catastrophique. Quant aux problèmes du stockage et du traitement des déchets, ils ne sont toujours pas résolus.

Si ces arguments ne suffisent pas, on peut aussi parler des coûts: le constructeur de centrales français AREVA chiffre la construction

© Ex-Press



d'un réacteur EPR (dernière version en date) à quelque 10 milliards de francs. La construction de deux nouvelles centrales suisses coûterait donc 20 milliards de francs. Citibank, difficilement soupçonné de faire partie du mouvement anti-nucléaire, a par ailleurs publié une étude très critique à l'égard du projet finlandais et arrive à la conclusion suivante: si avec des montants d'investissement aussi importants, un projet de construction capote, il peut également sérieusement mettre à mal la capacité financière des plus grands fournisseurs d'énergie. La prétendue « Renaissance de l'énergie nucléaire » se limite aux pays dans lesquels les opérateurs nationaux en supportent le risque. Sans financement de l'Etat, pas d'énergie nucléaire. Après un accident, ce sont les contribuables qui payent – s'ils survivent. Une étude chiffre le total des dommages potentiels en Suisse à 4300 milliards de francs. Des alternatives à l'énergie nucléaire existent et le PS Suisse veut les encourager. Par le biais de l'initiative « De nouveaux emplois grâce aux énergies renouvelables » dont il est abondamment question en page 5 et qui a été lancée le 16 mars. L'efficacité énergétique doit également augmenter de manière substantielle.



*100'000 nouveaux emplois
grâce aux énergies renouvelables.*

INITIATIVE CLEANTECH

oui

